

DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL
DU CONSEIL DES MINISTRES

DECRET N° 78/131 DU 22 FEVRIER 1978
portant nomination de Monsieur YOKA Paul,
Ingénieur d'agriculture stagiaire, en qualité
de Directeur de l'Agriculture et de
l'Elevage..-

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU PLAN -

Vu l'Acte fondamental du 5 avril 1977 ;

Vu l'acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;

Vu l'acte n° 001/PCT/CMP du 3 avril 1977 fixant l'organisation et la structuration du Comité Militaire du Parti ;

Vu le décret n° 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination de membres du Conseil des Ministres ;

Vu l'ordonnance n° 035/77 du 28 juillet 1977 relative à l'exercice du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 77/703 du 19/12/1977 portant organisation du Ministère de l'Economie Rurale ;

Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion du 3 novembre 1977 ;

D E C R E T E :

Article premier.- Monsieur YOKA Paul, Ingénieur d'agriculture stagiaire est nommé Directeur de l'agriculture et de l'élevage.

Article 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires.

Article 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Fait à Brazzaville, le 22 FEVRIER 1978

i,

Par Le 2e Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

p. Le Ministre des Finances,
Le Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan,

François BITA
Le Ministre du Travail et de la Justice, Garde des Sceaux,

Le Ministre de l'Economie rurale,

Merius MOUAMBOGA

Alphonse MOVISOU